

QUATRIEME SOMMET DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN (COI)

23 AOÛT 2014, MORONI, UNION DES COMORES

DECLARATION FINALE

L'Indianocéanie, un avenir à bâtir ensemble

Nous, chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'océan Indien (COI) réunis à Moroni, Union des Comores, le 23 août 2014, sous la présidence de S.E.M. Hery RAJAONARIMAMPIANINA, président de la République de Madagascar, pays assumant la présidence de la COI, adoptons la déclaration suivante :

Trente ans après l'Accord général de coopération signé à Victoria qui a institué la COI, nous notons avec satisfaction que les pays du sud-ouest de l'océan Indien ont dépassé la seule relation de coopération technique pour créer un espace de solidarité et d'action authentiques.

Les habitants de nos pays membres ont aujourd'hui conscience qu'ils partagent une géographie, une histoire entremêlée et une culture singulière. C'est sur cette base que peut se construire l'avenir de l'Indianocéanie, en respectant les singularités et les souverainetés de chacun de nos Etats membres.

Grâce aux projets qu'elle a mis en œuvre, la COI est devenue un acteur crédible et reconnu du développement dans notre région. Elle a acquis une expertise appréciée dans les domaines de la gestion des ressources naturelles et des milieux côtiers. Elle est progressivement devenue un catalyseur de débats, de propositions et d'échanges entre ses Etats membres, les pays de la région élargie de l'Afrique orientale et australe, les acteurs économiques et les sociétés civiles.

Forte de valeurs partagées, la COI a su jouer son rôle dans la gestion des crises et contribuer à faire du sud-ouest de l'océan Indien un espace de paix, propice à la croissance économique et sociale, en prise sur son environnement africain. Elle s'affirme comme un outil de prévention et de gestion des crises politiques, environnementales et climatiques.

Les trois précédents Sommets ont contribué activement à cimenter cette conscience indianocéanienne et à adapter la feuille de route de la COI aux évolutions des priorités et des attentes des peuples et des Etats.

Les chefs d'Etat et de gouvernement se félicitent de la qualité du travail accompli par notre organisation régionale et de sa capacité à fédérer autour de ses missions l'ensemble des parties prenantes au développement régional, qu'il s'agisse des Etats, des collectivités publiques, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement, notamment l'Union européenne, l'Agence française de développement, le système des Nations unies, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement.

Les chefs d'Etat et de gouvernement notent avec satisfaction l'apparition de partenariats avec de nouveaux pays, en particulier l'Australie et la République populaire de Chine. Ces initiatives démontrent l'attractivité croissante de l'Indianocéanie.

Les chefs d'Etats et de gouvernement adressent des remerciements chaleureux à l'ensemble des partenaires au développement qui accompagnent la COI dans sa mission. Ils soulignent le rôle essentiel joué par l'Union européenne qui, depuis trente ans, est le premier bailleur des projets de notre organisation. Ils se félicitent de la bonne utilisation du 10^{ème} Fonds européen de développement (FED) et de l'avancement des exercices de programmation du 11^{ème} FED, ainsi que du Programme opérationnel de coopération territoriale européenne (FEDER) pour la période 2014-2020 et de la convergence de leurs objectifs. Ils encouragent les Etats membres et le Secrétariat général à s'associer étroitement pour finaliser la programmation du 11^{ème} FED.

Le Sommet salue le rôle joué par la COI dans la conclusion des négociations de l'Accord de Partenariat Economique (APE) intérimaire avec l'Union européenne. Il demande une mise en œuvre efficace de cet accord avec le soutien de la COI et de ses partenaires. Les chefs d'Etat et de gouvernement souhaitent une conclusion rapide d'un APE complet dans lequel le groupe Comores – Madagascar – Maurice – Seychelles (CMMS) pourrait jouer un rôle significatif. Ils souhaitent également que la COI participe activement à sa mise en œuvre. La France y participera en qualité d'observateur.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la COI confirment l'importance pour l'Indianocéanie d'améliorer la connectivité globale de la région, qu'il s'agisse de desserte maritime, déterminante pour le commerce, de desserte aérienne, déterminante pour le tourisme et les affaires, ou de connectivité numérique, déterminante pour les entreprises, l'investissement et le transfert de technologies.

Ils se félicitent de l'intensité et de la qualité des travaux menés sous l'égide de la COI en vue de faire émerger un espace économique et commercial permettant une meilleure insertion de nos Etats membres dans les flux d'échanges internationaux afin de créer les conditions d'une croissance durable et d'une compétitivité de long terme.

La Conférence ministérielle sur le transport aérien du 8 juillet 2014 aux Seychelles a été l'occasion de formuler une vision commune du transport aérien régional et d'explorer des solutions concrètes ayant pour objectif de mettre en place au moins un vol régulier entre les Etats membres de la COI à des tarifs abordables.

De même, les chefs d'Etat et de gouvernement soulignent l'intérêt et la nécessité de faciliter les déplacements des hommes et femmes d'affaires dans l'espace indianocéanien.

Le Sommet se félicite également de l'engagement des bailleurs dans la mise en œuvre de ces chantiers structurants et invite le secteur privé, ainsi que les sociétés civiles, à poursuivre les réflexions en cours et à s'associer aux actions d'intérêt collectif.

La concrétisation de ces ambitions passe par l'affirmation d'une COI toujours plus présente et mieux armée pour faire face à l'ampleur des défis régionaux.

Conscients des ressources limitées du Secrétariat général de la COI, les chefs d'Etat et de gouvernement encouragent l'organisation et les Etats membres à rechercher activement des solutions équitables de financements innovants.

Le Sommet se félicite de la réputation acquise par la COI qui se reflète dans l'intérêt de pays du Grand océan Indien à son égard et dans les partenariats noués avec les autres organisations régionales. Il prend note, en particulier, des demandes d'adhésion d'autres Etats à la COI.

Convaincus de l'importance de maintenir vivant l'esprit de l'Accord général de Victoria, attachés au socle identitaire de l'Indianocéanie, à ses valeurs en partage et à l'usage du français au sein de la COI, les chefs d'Etat et de gouvernement appellent à progresser vers la création d'un espace régional de partenariat et de dialogue renforcé.

Les chefs d'Etat et de gouvernement se félicitent de la décision du Conseil des ministres portant création du statut d'observateur.

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la COI, conscients de la grande vulnérabilité de nos îles et de son impact sur leur développement, s'associent pleinement à la

mobilisation mondiale en faveur des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) qui culminera, en septembre 2014, avec la Conférence des Nations unies de Samoa. Ils se félicitent du rôle moteur de la COI dans la préparation d'un plaidoyer autour des défis du développement durable dans l'Indianocéanie, ainsi que de son rôle de porte-parole d'autres pays insulaires d'Afrique et de l'océan Indien.

Ils encouragent le Secrétaire général à plaider en faveur d'une prise en compte appropriée de la situation spécifique des PEID dans l'agenda mondial pour le développement post-2015 et plus généralement dans les instances des Nations unies.

La conférence de Samoa doit porter un message sans ambiguïté sur la lutte contre le dérèglement climatique afin de contribuer à l'adoption d'un accord ambitieux et applicable à tous lors de la vingt-et-unième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Paris en décembre 2015. Cet accord devra permettre de limiter l'augmentation moyenne de la température mondiale en dessous de 2°C par rapport aux niveaux pré-industriels et traiter de manière équilibrée la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation au dérèglement climatique.

Dans ce cadre, le IV^{ème} Sommet considère que la vision du « Défi côtier de l'océan Indien occidental » (WIOCC) peut contribuer positivement à assurer la conservation de la biodiversité marine dans la grande région de l'Afrique orientale, en lien avec les structures institutionnelles pertinentes et notamment la Convention de Nairobi.

Les chefs d'Etat et de gouvernement renouvellent leur engagement à promouvoir les intérêts de long terme de l'Indianocéanie sur le plan du développement durable, du tourisme, de l'innovation, de la conservation et la gestion durable des ressources marines et halieutiques, de la promotion d'une économie bleue et océanique créatrice d'emplois et de croissance, qui nécessite également un environnement maritime sécurisé.

A cet égard, les chefs d'Etat et de gouvernement soulignent l'importance d'une vision globale de la sécurité maritime. Ils se félicitent des résultats apportés par l'Unité anti-piraterie de la COI basée aux Seychelles et soulignent l'importance de consolider la dynamique de lutte contre la piraterie maritime ainsi que celle contre l'ensemble des trafics illégaux et criminels. Ils prennent note avec satisfaction de la coordination assurée par la COI pour la mise en place d'un centre régional de fusion d'informations maritimes dans le but de mieux détecter les risques et d'un centre régional de coordination de l'action en mer afin de mener des opérations maritimes conjointes. Ils soulignent la nécessité de mettre en place un comité pour examiner un cadre légal régissant la confidentialité de la collecte, du traitement et de la diffusion des données maritimes en vue de la création d'un centre de fusion et d'informations maritimes.

Conscients que les filières criminelles tirent largement leur origine dans les crises qui affectent les Etats, le Sommet rappelle le rôle essentiel de la stabilité politique et de la gouvernance démocratique.

Les chefs d'Etat et de gouvernement se félicitent de l'action efficace des pays membres et du Secrétariat général de la COI dans la résolution des crises régionales, en particulier à Madagascar.

Ils se réjouissent du retour à la normalité institutionnelle et réitèrent l'engagement de tous les Etats et de la COI aux côtés des autorités malgaches en vue de contribuer à un développement rapide et durable de ce pays. La reprise économique de Madagascar prendra notamment appui sur le projet de sécurité alimentaire dans l'Indianocéanie défendu et porté par la COI et qui rendra effectif le rôle de la Grande Ile en tant que grenier de l'océan Indien.

Les chefs d'Etat et de gouvernement sont conscients de l'importance du rôle joué par les sociétés civiles de notre région. Ils redisent leur confiance dans la COI pour impulser des projets et une conscience collective favorable à l'insertion réussie des femmes et de la jeunesse dans le tissu social, professionnel et politique de nos pays. Ils appellent également à une meilleure prise en compte des populations vulnérables, en particulier des enfants et des personnes âgées, ainsi qu'à une mobilisation renouvelée en matière de lutte contre les épidémies et maladies émergentes.

Les chefs d'Etat et de gouvernement remercient les autorités et la population de l'Union des Comores pour la générosité et la chaleur de leur accueil.

Les chefs d'Etat et de gouvernement renouvellent également leurs remerciements aux partenaires au développement et bailleurs de fonds de la COI.

Ils saluent la présence des hautes personnalités qui ont bien voulu accompagner ce IV^{ème} Sommet, notamment S.E. Mme Nagla El Hussein, Secrétaire générale adjointe du COMESA.